

SAVOIR SI SON ASSOCIATION EST CONCERNÉE PAR LES TAXES ET LES IMPÔTS

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



3H



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

□ Objectifs

Connaître les principales règles applicables aux associations en matière de fiscalité pour anticiper votre activité.

□ Contenu

- Ai-je le droit de vendre des activités ?
- Quelles conséquences pour une association d'être fiscalisée ? (TVA, impôts sur les sociétés, taxes diverses...)
- Peut-on recevoir des dons ? Des subventions ?
- Ai-je le droit de faire de la publicité ?

SAVOIR SI SON ASSOCIATION EST CONCERNÉE PAR LES TAXES ET LES IMPÔTS



Intervenante : Emilie LEFERME
experte comptable, Humafin

Inscription obligatoire : mda@mairie-lille.fr

DATE(S) DE LA FORMATION

13 avril 2023
18H00-21H00

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations de Lille, 27 rue Jean Bart
2ème et 3ème étages
59000 lille

POUR S'INSCRIRE

 0320143541
 mda@mairie-lille.fr

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des Associations de Lille
 Voir la présentation de cette structure